

## **PORTANT COMPOSITION DU JURY Licence Gestion parc. Comptabilité Contrôle Audit Niveau 3**

### **LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifié relatif à la licence,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'UCA ;

### **ARRETÉ**

#### **Article 1**

La composition des jurys d'examen Licence Gestion parc. Comptabilité Contrôle Audit Niveau 3 comme suit :

##### **Membres du jury**

Fabien ROUX, Président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Marieme ROUX, Vice-président, PROFESSEUR DES LYCEES PROF. HORS CL.

##### **Semestre 1**

Sylvie DOMERGUE VATIN, PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE

Nadine BREGHEON, MAITRE DE CONFERENCES

Isabelle MARRONCLE, PROFESSIONNEL

##### **Semestre 2**

Sabrina ALIOUI, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Cyril VERDIER, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Isabelle MARRONCLE, PROFESSIONNEL

#### **Article 2**

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD



Le 12 novembre 2025